

EN ACTION

VOL 20 — NO 2 — JUIN 2007

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

Conseil fédéral
des 5 et 6 juin 2007



Se mobiliser pour changer les choses

Lina Bonamie
Présidente

SE MOBILISER POUR CHANGER LES CHOSES

Après avoir souhaité la bienvenue aux déléguées, la présidente de la Fédération, Lina Bonamie, a débuté son allocution en relatant les derniers événements qui se sont déroulés sur la scène politique québécoise.



SISP P.2

Règles de fonctionnement
et protocole du SISP

ÉTATS FINANCIERS P.3 et P.4

La FIQ en bonne santé
financière

NÉGOCIATION P.5

Négociation nationale :
une rencontre importante
La négociation locale
se poursuit

Contrat d'assurance — P.6

Activités dans le cadre du
Forum social québécois — P.6

« Depuis notre dernière rencontre, la vie politique québécoise a été mouvementée. Après l'élection d'un gouvernement minoritaire et le dépôt d'un budget décrié par plusieurs, la population québécoise a bien failli retourner aux urnes. Malgré les tractations de dernière minute, force est de constater que la population ne bénéficiera pas d'un financement adéquat des services publics et aura des réductions d'impôt dont elle ne veut pas. Nous l'avons dit à plusieurs tribunes, le gouvernement Charest se comporte comme s'il était seul au monde, il se comporte comme si le verdict de la dernière élection lui importait peu.

Nous avons également exprimé publiquement notre désaccord et notre mécontentement face à la nomination de monsieur Claude Castonguay comme président d'un groupe de travail chargé de se pencher sur le financement de notre système de santé. Les nombreuses déclarations publiques faites par monsieur Castonguay nous indiquent clairement à quelle adresse il loge. Il ne possède certainement pas la neutralité nécessaire dans un tel débat puisqu'il prône ouvertement un système d'utilisateur payeur.

D'ailleurs, nous avons demandé l'abolition de ce groupe de travail, proposition incluse dans le budget du gouvernement libéral. Nous suivrons donc attentivement les développements dans ce dossier. »

La présidente a également fait état de rencontres avec les porte-parole en matière de santé des deux partis d'opposition, soit monsieur Bernard Drainville du PQ et monsieur Éric Caire de l'ADQ. Madame Bonamie a profité de ce conseil pour inviter les déléguées à amorcer une réflexion sur la place et l'implication que pourrait avoir la Fédération sur la scène politique québécoise. Il s'agit évidemment d'un débat à suivre.

Elle a poursuivi en présentant brièvement les sujets à l'ordre du jour. « Au cours de ce conseil fédéral, nous partagerons avec vous les dernières nouvelles dans les dossiers qui nous préoccupent. Nous ferons un tour de piste sur les négociations nationales, particulièrement les discussions ayant cours sur la classification des infirmières cliniciennes. Nous en profiterons pour vous présenter un bilan des négociations locales ainsi que des actions et des mobilisations régionales en appui à ces négociations. Notre présence a été remarquée et notre

slogan Pour nous garder, faut négocier! indiquait bien le motif de nos actions. Espérons maintenant que certains employeurs pointés du doigt s'assoieront à la table pour négocier.

Le secteur Santé, à l'œuvre sur la question des accommodements raisonnables, nous propose une conférence, donnée par monsieur Rachad Antonius, pour nous permettre de poursuivre notre réflexion à cet égard. De plus, un rapport d'étape vous sera présenté dans le cadre de notre participation au Secrétariat intersyndical des services publics. En ce qui a trait aux finances de la FIQ, nous prendrons connaissance du rapport du comité de vérification interne et nous adopterons nos états financiers vérifiés. Enfin, concernant le renouvellement du contrat d'assurance, nous vous présenterons les résultats de la consultation effectuée auprès des professionnelles en soins, l'analyse et les recommandations. »

À la clôture du conseil fédéral, la présidente a souhaité à toutes de bonnes vacances d'été et les a remerciées chaleureusement de leur implication, de leur militantisme et de leur travail au quotidien pour défendre les professionnelles en soins. ■

POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)

FIQ — Québec | 1260, boul. Lebourgneuf
Bur. 300, Québec (Québec) G2K 2G2

Règles de fonctionnement et protocole du SISP

Michèle Boisclair, responsable politique du secteur Santé, accompagnée de Marc Thibault-Bellerose, conseiller du secteur et de Lina Bonamie, présidente de la Fédération, est venue présenter les règles de fonctionnement et le protocole adoptés par les organisations membres du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP). Ceux-ci ont été ratifiés par la délégation.

Heures supplémentaires obligatoires

AGIR COLLECTIVEMENT, AGIR LOCALEMENT

La problématique des heures supplémentaires, volontaires ou imposées, est au cœur des préoccupations de la FIG. Vous trouverez, à l'intérieur du présent numéro, une publication proposant un résumé des droits professionnels et obligations des professionnelles en soins, des actions à mettre de l'avant ainsi qu'un aide-mémoire pour permettre à chacune d'évaluer sa capacité à effectuer des heures supplémentaires.

De plus, la délégation a demandé à la FIG de mettre à la disposition des équipes locales des autocollants, macarons ou autres pour faire connaître davantage la réalité des professionnelles en soins aux prises avec la problématique des heures supplémentaires.

Madame Boisclair a tenu à préciser que le SISP n'est pas une centrale syndicale, mais plutôt une alliance entre des organisations partageant une mission et des valeurs communes. Ainsi, la FIG conserve toute son autonomie quant aux décisions qu'elle prend et aux actions qu'elle mène. Toutefois, il a été convenu entre ces mêmes organisations qu'aucun maraudage ne sera fait entre elles le moment venu.

RAPPORT D'ÉTAPE DU SISP

Depuis son adhésion au SISP, la Fédération a réalisé plusieurs actions en collaboration avec ses partenaires des services publics. Par exemple, le 15 décembre dernier, une manifestation a été organisée à Québec, devant l'Assemblée nationale, afin de commémorer ce jour sombre de l'histoire syndicale québécoise que fut le 15 décembre 2005, jour de l'adoption sous le bâillon de la Loi 43 (projet de loi 142).

Cependant, l'action ayant le plus d'envergure, réalisée à ce jour dans le cadre du SISP, fut sans contredit la tournée « *Les services publics, le meilleur de nous-mêmes* ». D'une grande richesse, cette tournée aura certes réussi à forger de nouvelles solidarités entre les membres

des différentes organisations. En effet, plusieurs ont mentionné être grandement interpellé-e-s par le fait que les problèmes vécus dans le réseau de la santé et des services sociaux ressemblent beaucoup à ceux que vivent les travailleuses et travailleurs des secteurs de l'éducation et de la fonction publique.

Plus récemment, les membres du SISP ont adopté une position et un plan d'action communs, en regard de la décision favorable du Bureau international du travail (BIT) à leur égard, concernant la non-conformité de la Loi 43 avec les conventions internationales dûment signées par le gouvernement. À ce sujet, dans chaque région, les représentant-e-s des différentes organisations rencontreront leur député, si ce n'est déjà fait, afin de lui faire part de la décision du BIT et de connaître ses intentions en la matière. Aussi, une pétition demandant au gouvernement de se conformer à la décision du BIT circule présentement et sera déposée à l'Assemblée nationale avant la fin de la session parlementaire.

JOURNÉES DE LA CULTURE

C'est sous le thème « L'innovation par la collaboration » que se tiendront les Journées de la culture les 28, 29 et 30 septembre prochain. Pour cette occasion, les président-e-s des organisations membres du SISP ont décidé de mobiliser leurs équipes respectives afin d'y participer.

Les Journées de la culture ont été instaurées en 1997 dans le but de valoriser et de renforcer les efforts de démocratisation de la culture au Québec. À travers celles-ci, il est possible d'affirmer et de démontrer la valeur et l'importance des arts et de la culture dans le développement individuel et collectif.

Ainsi, un groupe de travail a été créé en vue d'une réflexion sur la forme que pourrait prendre la participation de la Fédération à cette activité. Au cours de l'été, vous serez conviées à participer aux Journées de la culture et des précisions vous seront alors données.

Toutefois, celles qui ont la fibre artistique sont invitées à réfléchir dès maintenant à ce qui pourrait être fait dans le cadre de ces Journées. Il s'agit, en effet, d'une belle occasion de partager vos talents artistiques, de même que votre engagement avec vos collègues du SISP. ■



BONNE RETRAITE!

Le conseil fédéral a été l'occasion de souligner le départ à la retraite de deux employées de la Fédération. Agathe Léveillé, conseillère en relations de travail et fondatrice de l'Alliance professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (APIIAQ) ainsi que Lucie Girard, conseillère à la condition féminine et grande militante pour l'égalité entre les hommes et les femmes quittent l'organisation pour une retraite bien méritée. Les membres du Comité exécutif, les employées de la Fédération et les déléguées leur souhaitent une retraite en santé et pleine de bonheur.

La FIQ en bonne santé financière

La trésorière de la FIQ, Lise Martel, accompagnée de la coordonnatrice aux services internes, Johanne Chouinard, et de la directrice générale, Suzanne Charette, a présenté aux déléguées les états financiers vérifiés pour l'année 2006. La Fédération, dont les revenus se sont stabilisés après la grande campagne de votes tenue dans les établissements de santé, est en bonne santé financière comme en témoigne ce bilan. De plus, l'objectif de renflouer les différents fonds et réserves a été atteint.

Madame Martel a exprimé à la délégation toute l'importance que la Fédération accorde aux services de relations de travail. Avec plus d'une dizaine de milliers de nouvelles membres et près de 150 négociations locales concurrentes, la FIQ a investi dans l'embauche de 40 nouvelles employées, dont la majorité sont des conseillères en relations de travail. Il s'agit là de concrétiser la priorité que la Fédération s'est fixée, c'est-à-dire mettre les ressources et les énergies nécessaires pour rendre à terme les négociations locales et ainsi offrir aux membres tous les services dont elles ont besoin malgré les changements et la turbulence.

La trésorière a, comme à l'habitude, offert aux déléguées toutes les explications nécessaires pour bien comprendre les fluctuations dans les revenus et les dépenses. La délégation a adopté à l'unanimité le bilan financier 2006.

Les membres du comité de vérification interne, Isabelle Gauthier, Sylvain Lapalme et Danielle Renaud, ont présenté aux déléguées leur rapport pour l'année 2006.

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2006 (12 mois)	2005 (12 mois)
REVENUS		
Cotisations régulières	20 663 278	18 996 313
Intérêts	284 211	469 849
Subventions	57 450	40 375
Autres revenus	<u>12 340</u>	<u>9 654</u>
TOTAL DES REVENUS	21 017 279	19 516 191
DÉPENSES		
Instances et officières syndicales	1 509 165	1 468 806
Secteurs		
Relations de travail	9 252 153	8 953 356
Secteurs et services	716 736	857 143
Santé	285 391	268 925
Condition féminine	191 408	180 008
SST	202 196	156 744
TOT	180 747	217 082
Sécurité sociale	<u>181 465</u>	<u>213 741</u>
TOTAL DES SECTEURS	11 010 096	10 846 999
Services		
Education-Animation	673 294	611 345
Organisation syndicale	489 512	651 383
Communication-Information	521 750	257 049
Traduction	<u>106 173</u>	<u>112 663</u>
TOTAL DES SERVICES	1 790 729	1 632 440
Péréquation	774 936	502 212
Administration	4 122 744	3 763 357
Ressources humaines	<u>1 076 957</u>	<u>649 459</u>
TOTAL DES DÉPENSES	20 284 627	18 863 273
<i>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</i>	<u>732 652</u>	<u>652 918</u>

RÉSERVE POUR NÉGOCIATION	2006 (12 mois)	2005 (12 mois)
SOLDE AU DÉBUT	19 116	1 213 711
CONTRIBUTION DU FAG		
Cotisations régulières	2 675 313	1 600 000
Cotisation spéciale	0	0
Autres revenus	<u>0</u>	<u>0</u>
TOTAL DE LA CONTRIBUTION NÉGOCIATION PROVINCIALE	2 675 313	1 600 000
NÉGOCIATION PROVINCIALE		
Salaires et avantages sociaux	1 875 904	852 708
Frais de déplacement	308 517	411 271
Frais de location	77 295	100 317
Frais de reprographie	104 617	75 838
Messagerie et communication	46 218	105 115
Honoraires professionnels	32 357	19 174
Publications	58 040	191 984
Projets spéciaux	0	0
Conseils fédéraux	92 261	1 032 607
Autres dépenses	97 625	3 852
Négociation privée	<u>1 593</u>	<u>1 731</u>
TOTAL DES FRAIS DE NÉGOCIATION	2 694 427	2 794 597
<i>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT CONTRIBUTION</i>	<u>(19 114)</u>	<u>(1 194 597)</u>

RÉSERVE POUR SOLIDARITÉ	2006 (12 mois)	2005 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration	99 132	82 184
DÉPENSES		
Solidarité	<u>101 597</u>	<u>96 492</u>
<i>EXCÉDENT DES REV. SUR LES DÉP.</i>	<u>(2 465)</u>	<u>(14 308)</u>

RÉSERVE POUR INSTANCES	2006 (12 mois)	2005 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration	1 590 299	1 210 911
DÉPENSES		
Instances	<u>1 244 938</u>	<u>1 393 177</u>
<i>EXCÉDENT DES DÉP. SUR LES REV.</i>	<u>345 361</u>	<u>(182 266)</u>

RÉSERVE POUR SIÈGE SOCIAL	2006 (12 mois)	2005 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration	4 236 930	1 020 000
DÉPENSES		
Siège social	<u>0</u>	<u>34 746</u>
<i>EXCÉDENT DES REV. SUR LES DÉP.</i>	<u>4 236 930</u>	<u>985 254</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006	Fonds de défense syndicale	Fonds d'adminis- tration*	Total
ACTIF A COURT TERME			
Encaisse	639 837	855 463	1 495 300
Placements temporaires	0	7 319 854	7 319 854
Avances de prestations	325	0	325
Avances au Fonds comité paritaire ass.	0	28 550	28 550
Avances au FDS	0	162 940	162 940
Débiteurs	0	4 125 564	4 125 564
Frais imputables au prochain exercice et long terme	0	173 938	173 938
Frais reportés	<u>0</u>	<u>495 144</u>	<u>495 144</u>
IMMOBILISATIONS	<u>0</u>	<u>1 224 020</u>	<u>1 224 020</u>
ACTIF TOTAL	640 162	14 385 473	15 025 635
PASSIF A COURT TERME			
Créditeurs et frais courus	513	1 359 920	1 360 433
Revenus reportés	0	0	0
Développement des ressources humaines	0	46 736	46 736
Avances du Fonds d'administration	162 940	0	162 940
Dette échéant à moins d'un an	0	0	0
Comptes à payer	0	4 807 535	4 807 535
PASSIF TOTAL	163 453	6 214 191	6 377 644
DETTE A LONG TERME	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
	163 453	6 214 191	6 377 644
AVOIR DES MEMBRES			
Surplus accumulé	476 709	2 733 624	3 210 333
Réserve pour siège social	0	5 472 184	5 472 184
Réserve pour négociations	0	0	0
Réserve pour solidarité	0	0	0
Réserve pour instances	<u>0</u>	<u>(34 526)</u>	<u>(34 526)</u>
	<u>476 709</u>	<u>8 171 282</u>	<u>8 647 991</u>
PASSIF ET AVOIR	640 162	14 385 473	15 025 635

FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE	2006 (12 mois)	2005 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration		
Prestations		
Cotisations régulières	304 175	236 009
Dons	1 000	0
Intérêts	0	0
Organisation		
Cotisations régulières	608 350	449 495
Intérêts	0	0
Projets spéciaux		
Autres revenus- Répartition des pénalités	<u>0</u>	<u>48 024</u>
TOTAL DES REVENUS	913 525	733 528
DÉPENSES		
Prestations		
Comité de défense syndicale	0	870
Salaires et charges sociales	1 728	0
Amendes et frais judiciaires	0	0
Honoraires professionnels	20 622	29 114
Intérêts et frais bancaires	21	18
Autres dépenses	44 024	45 780
Aide financière	<u>10 650</u>	<u>0</u>
	77 045	75 782
Organisation		
Salaires, libérations et charges sociales	0	678 527
Frais de déplacement	600	107 741
Frais de location	0	5 142
Frais de reprographie	0	79 029
Messagerie et communication	0	148 564
Honoraires professionnels	16 814	98 157
Autres dépenses	<u>13</u>	<u>85 437</u>
	17 427	1 202 597
Projets spéciaux		
Salaires et charges sociales	0	42 862
Frais de déplacement	0	453
Aide financière-grève	0	0
Autres dépenses	<u>0</u>	<u>4 710</u>
	0	48 025
TOTAL DES DÉPENSES	94 472	1 326 404
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	819 053	(592 876)

* réserves solidarité, négociation, siège social et instances

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE ET SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2006

	Fonds de défense syndicale	Fonds d'adminis- tration	Réserve pour négociations	Réserve pour solidarité	Réserve pour instances	Réserve pour siège social	Total
SOLDE DES FONDS							
AU 31-12-05	(342 343)	2 000 972	19 116	2 465	(379 887)	1 235 254	2 535 577
Redressement	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde redressé des fonds au 31-12-05	(342 343)	2 000 972	19 116	2 465	(379 887)	1 235 254	2 535 577
Revenus de l'exercice 2006	913 525	21 017 278	2 675 313	99 132	1 590 299	4 236 930	30 532 477
Dépenses de l'exercice 2006	<u>94 472</u>	<u>20 284 626</u>	<u>2 694 429</u>	<u>101 597</u>	<u>1 244 938</u>	<u>0</u>	<u>24 420 062</u>
Excédent de l'exercice 2006	819 053	732 652	(19 116)	(2 465)	345 361	4 236 930	6 112 415
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2006	<u>476 710</u>	<u>2 733 624</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>(34 526)</u>	<u>5 472 184</u>	<u>8 647 992</u>

N.B. À cause des décimales, il y a un écart d'arrondi.

NÉGOCIATION NATIONALE : une rencontre importante



Sylvie Savard, 4^e vice-présidente de la FIQ.

La responsable politique du secteur Négociation, Sylvie Savard, accompagnée de Francine Roberge, conseillère au secteur, a fait rapport aux déléguées des échanges ayant eu cours lors d'une rencontre entre la FIQ, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le Conseil du trésor (CT), le 28 mai dernier. Cette rencontre a eu lieu à la demande de la Fédération afin de discuter de différents sujets jugés prioritaires.

INFIRMIÈRES CLINIENNES

La rencontre a débuté par le dépôt d'une pétition adressée au ministre de la Santé et des Services sociaux et à la présidente du Conseil du trésor leur demandant d'entreprendre des discussions avec la FIQ dans le but de trouver des solutions à la situation que vivent les infirmières cliniciennes. Des milliers de professionnelles en soins ont apposé leur signature en appui aux infirmières cliniciennes. La Fédération a clairement exposé ses préoccupations concernant les effets du règlement de l'équité salariale sur l'échelle de salaire des infirmières cliniciennes; en effet, l'infirmière de formation universitaire située dans les premiers échelons reçoit un salaire moindre que l'infirmière de formation collégiale située au même échelon. Les représentants du MSSS et du Conseil du trésor, conscients du problème, ont exprimé leur volonté de régler ce dossier d'ici la fin juin ou tôt en septembre.

PERFUSIONNISTES

Les pourparlers entre le MSSS et le Conseil du trésor se sont poursuivis

en ce qui a trait à la reconnaissance de la scolarité : un baccalauréat de 4 ans leur sera dorénavant reconnu. Dès septembre, la FIQ amorcera donc les travaux avec le MSSS quant à l'évaluation du titre d'emploi et à l'obtention d'une nouvelle échelle salariale.

INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

Une entente avait été conclue afin d'offrir une mesure incitative aux salariées admissibles à la retraite poursuivant leur carrière. Pour le Conseil du trésor et le MSSS, cette mesure s'adresse aux catégories d'emploi en pénurie de main-d'œuvre ce qui, selon eux, n'est pas le cas des infirmières auxiliaires. Malgré leur prétention, la FIQ a fait valoir qu'au quotidien, les infirmières auxiliaires effectuent un grand nombre d'heures supplémentaires et que ce nombre est en croissance. Le MSSS a accepté de revoir le dossier sous cet angle et de poursuivre les discussions à l'automne.

PROJETS PILOTES

La Fédération a profité de l'occasion pour souligner que peu de projets

pilotes en aménagement du temps de travail semblent recevoir l'assentiment du MSSS et a tenu à réitérer l'importance de travailler en partenariat, puisque la FIQ est partie prenante dans ces projets.

Avec la situation particulière et récurrente en Outaouais, le MSSS rencontre différents intervenants et veut tenter d'implanter de nouveaux modèles. La mise sur pied d'un projet pilote en aménagement du temps de travail est envisagée. La FIQ a assuré le ministère de sa participation et a rappelé l'importance d'avoir des projets structurants pour améliorer la situation.

En terminant, le MSSS a fait part de sa volonté de créer, au niveau du Québec, un comité de planification de la main-d'œuvre (PMO) restreint composé d'une dizaine d'intervenants incluant la FIQ.

Madame Savard a conclu en soulignant que cette rencontre avait suscité de l'espoir quant aux possibilités de régler, dans un avenir rapproché, des dossiers importants. ■

La négociation locale se poursuit

Sylvie Savard et Daniel Gilbert, responsables politiques, accompagnés de Chantal Pagé et Guy St-Hilaire, conseillères à la négociation locale, ont présenté à la délégation un bilan quantitatif des négociations locales ainsi qu'un bref compte rendu des différentes activités de mobilisation régionale.

D'entrée de jeu, madame Savard a signifié que les nouvelles étaient meilleures que lors du dernier conseil fédéral. En effet, elle a annoncé que 56 négociations locales avaient été conclues. Par contre, plus d'une cinquantaine sont présentement en cours et les dates limites pour parvenir à une entente approchent à grands pas. La responsable politique a donc rappelé l'importance de mobiliser les membres afin de soutenir leur table de négociation. Plusieurs employeurs tentent d'aller en deçà du statu quo de la convention collective actuelle et cet état de fait est inacceptable. Enfin, madame Savard a réitéré que, pour les négociations locales qui se poursuivront devant un médiateur-arbitre, il est primordial de protéger les acquis. La médiation ne doit, sous aucun prétexte, être une négociation à rabais.

DES ACTIONS RÉGIONALES DE MOBILISATION

Afin de briser l'isolement et donner un élan aux différentes négociations locales, des activités de mobilisation ont été organisées dans plusieurs régions, en collaboration avec la Fédération. Il était permis de croire que ces actions auraient des effets positifs aux différentes tables de négociation, et ce fut le cas! Ainsi, à Québec, Joliette, Longueuil, Montréal, East Angus, Bécancour et Hull, des actions de mobilisation ont eu lieu dans les dernières semaines. Qu'il s'agisse de piquetage symbolique combiné à un point de presse, de conférences de presse ou d'une caravane sillonnant les rues, ces activités ont bénéficié, dans la plupart des cas, d'une excellente couverture médiatique. Cette dernière a permis d'expliquer à la population

les enjeux liés à la négociation locale, de dénoncer l'attitude de fermeture de certains employeurs mais, surtout, elle a eu un effet bénéfique aux tables de négociation. Bravo pour ces gestes de solidarité! ■



Bravo aux gagnantes

Dans le cadre du *Mois Santé* ayant pour thème, cette année, *Merci d'être là!*, la compagnie d'assurance La Personnelle a procédé au tirage de trois caméras numériques.

Voici le nom des gagnantes :

Diane Beaulieu,
Saint-Eustache
Sylvie Bellemare,
Saint-Charles-Borromée
Caroline Ménard,
Charlesbourg

Bilan au 30 mai 2007

147 négociations en cours, dont :

56 ententes conclues

21 négociations dont l'échéance est juin ou juillet 2007

30 négociations dont l'échéance est septembre 2007

19 médiations demandées



CONFÉRENCE SUR LES ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

Michèle Boisclair, responsable politique du secteur Santé, était visiblement heureuse de présenter à la délégation, Rachad Antonius, professeur au Département de sociologie de l'UQAM. Monsieur Antonius est venu partager avec les déléguées sa réflexion sur les accommodements raisonnables.

En matière d'immigration, le conférencier a insisté sur le fait qu'il ne faut pas supposer que les arrivants adopteront nécessairement les valeurs du Québec. Certaines de ces valeurs étant relativement nouvelles, il faut donc faire preuve d'humilité et de souplesse. Monsieur Antonius a soutenu cette idée par différents exemples quant aux rapports homme-femme qui ont nettement évolué depuis les années 40. Mentionnant l'hypersexualisation des jeunes filles, il a souligné que le système de valeurs du Québec a aussi ses excès et qu'il y a donc des remises en question et des ajustements à faire; il appelle au relativisme.

Monsieur Antonius a ensuite précisé aux déléguées ce qu'est un accommodement raisonnable. Il s'agit d'une notion juridique qui permet une meilleure participation à la vie en société. Les accommodements raisonnables ne visent pas à soustraire des individus à certaines lois, ils représentent un droit individuel et non collectif et il y a une distinction entre ces accommodements et la gestion de la diversité culturelle.

Comme de nombreuses demandes de différentes natures sont régulièrement faites, elles ne peuvent être codifiées; il faut donc faire preuve de jugement. Monsieur Antonius a terminé son allocution en énonçant des cas concrets liés au secteur de la santé.

Plusieurs déléguées se sont présentées au micro afin de poser des questions ou d'émettre des commentaires. Cette question en est à ses premiers balbutiements et il est certain que le débat se poursuivra.

DES MODIFICATIONS AU CONTRAT D'ASSURANCE EN JANVIER 2008

La responsable politique du secteur Sécurité sociale, Monique Leroux et la conseillère, Hélène Gauvin, ont présenté aux déléguées les résultats de la consultation effectuée auprès des membres de la FIQ par la firme Léger Marketing concernant le contrat d'assurance.

Depuis sa création, la Fédération consulte régulièrement ses membres sur le contenu du contrat d'assurance collective afin de vérifier si les garanties prévues répondent toujours aux besoins et attentes des membres. En raison de l'adhésion de nombreuses nouvelles membres, le moment était opportun de procéder à cette consultation. Près de 1 700 membres ont complété le questionnaire, un nombre qui permet à la FIQ d'interpréter les résultats du sondage comme très représentatifs de la volonté de l'ensemble des membres. Les recommandations présentées à la délégation reflétaient donc ces résultats.

Les déléguées ont adopté à majorité une seule modification au contrat. À compter du prochain renouvellement, soit le 1^{er} janvier 2008, les frais admissibles pour les services des professionnels de la santé (à l'exception du psychologue), passeront de 20 \$ à 35 \$ par traitement sans toutefois modifier le remboursement maximal global annuel, soit 500 \$ par année. Elles ont également décidé de maintenir, sans aucune modification, les autres garanties actuellement en vigueur. ■

Activités dans le cadre du Forum social québécois

Le Forum social québécois aura lieu du 23 au 26 août 2007, dans les locaux de l'UQAM et au Parc Émilie-Gamelin, à Montréal. Lise Martel, trésorière de la Fédération, a informé les déléguées des activités qui se tiendront dans le cadre de ce forum.

Plus de 180 activités, présentées par différents groupes, font déjà partie de la programmation. Entre autres, de grandes conférences seront présentées, en soirée, les vendredi et samedi soirs et dimanche, 26 août, aura lieu l'assemblée des mouvements sociaux où des échanges sur les enjeux québécois se poursuivront.

Comme la délégation en a déjà été avisée, la FIQ participera à ce forum en plus d'y contribuer financièrement. Le samedi, 25 août, elle y tiendra un atelier sous le thème : « *Privatisation de la santé : analyses et conséquences d'un mauvais remède* ». Sous forme de conférence/table ronde, il y sera question de la lutte contre la marchandisation de la santé. La présidente, Lina Bonamie, sera accompagnée de trois invité-e-s afin d'enrichir le débat : Marie-Claude Prémont de la Faculté de droit de l'Université McGill, François Béland de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et Mélanie Bourque du Département des sciences administratives de l'Université du Québec en Outaouais.

Madame Martel a invité les syndicats affiliés à participer en grand nombre à cet événement des plus enrichissants et à y convier leur relève. ■

BÉNÉVOLES RECHERCHÉES

Les organisateurs du forum recherchent des bénévoles pour l'équipe de premiers soins.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire, jusqu'au 6 juillet, auprès de madame Lucille Auger < lauger@fiqsante.qc.ca >.